EERV.fl@sh

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

N°427 juin / 2

Synode ordinaire de printemps de l'EERV

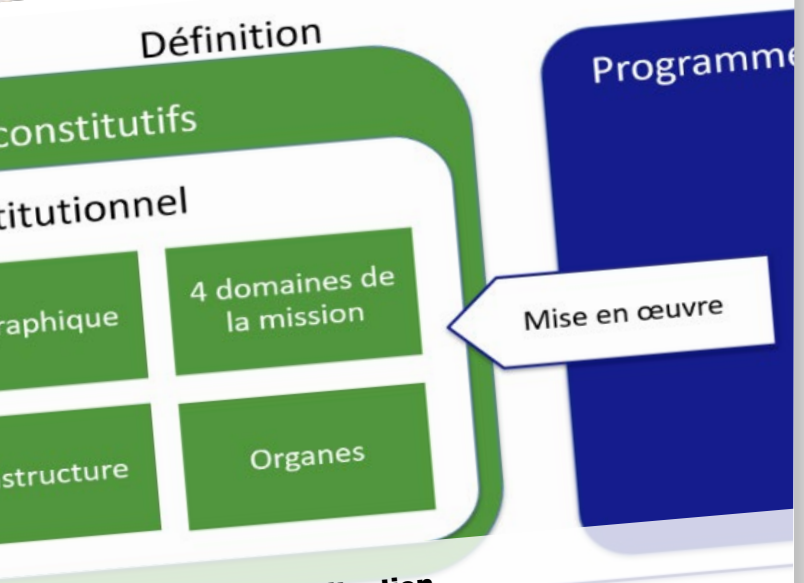

Eglise 29: Point de situation

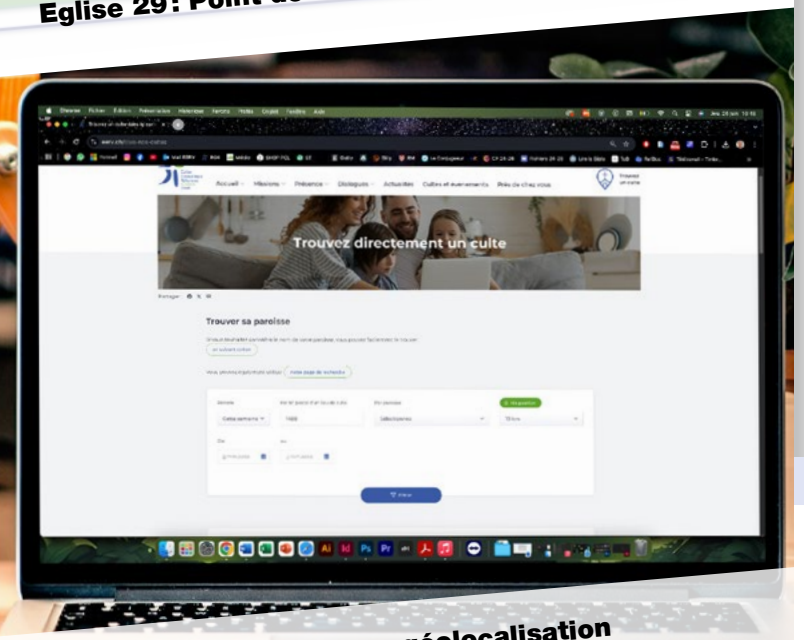

Recherche des cultes par géolocalisation

Conseil synodal 2
Synode ordinaire de printemps de l'EERV
Catastrophe de Blatten
1er août – Il n'y a pas d'être humain hors sol
Le collège à la rencontre

Église 29 9
Point de situation
Rôle du chargé de projet

EERS 12
Prévention et prise de position

Office ressources humaines 13
Nomination
Changements d'affectations
Poursuite de suffragance
Engagement
Départ à la retraite
Démission
Offre d'emploi
Comité de prévoyance Profelia
Ministère pastoral: maintenir le cap dans un monde en mutation

Office information et communication 15
Recherche des cultes par géolocalisation sur eerv.ch

Formation 15
Vous vous intéressez à la formation en Église?

Annonces 16
Exposition «Albert Schweitzer» à Romainmôtier
Zug Day : comment ça marche?
Crêt-Bérard vous propose
Livr'Apéro du CIDOC

Téléchargez ici le planning annuel de l'EERV.fl@sh

Impressum
EERV
Office information et communication
Chemin des Cèdres 7
1004 Lausanne
021 331 21 61 – redaction.flash@eerv.ch
www.eerv.ch/flash

Équipe de rédaction
Carole Delamuraz, Samuel Maire, Julien Sappin
Contact: redaction.flash@eerv.ch
Diffusion: ministres, laïques salarié·e·s, personnes élues dans des instances de l'EERV et différents partenaires institutionnels

Synode ordinaire de printemps de l'EERV

Validation Comptes & Gestion 2024, avenir du journal «Réformés» et des métiers d'Église, présentation des nouveaux ministres et animateurs et animatrices d'Église

Le Synode de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) s'est réuni les 20 et 21 juin à Saint-Sulpice. Les Comptes et la Gestion du Conseil synodal en 2024 ont été approuvés par le Synode. La réforme «Église 29*» et ses volets dédiés à la gouvernance cantonale et à la théologie des ministères ont également été traités ainsi que l'intégration du journal «Réformés» à la CER. Les nouvelles forces vives de l'Église se sont aussi présentées à l'Assemblée.

En guise d'introduction à cette session, deux enjeux majeurs sont à considérer et à soigner ensemble : le rythme soutenu de la marche de l'Église et la mission dont elle est responsable. Et son corollaire, l'ADN de l'Église réformée vaudoise : proclamer, rassembler, témoigner, servir. Ce soin collectif s'est notamment incarné par la nécessaire solidarité avec les habitants de Blatten et le don versé au nom de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud - par le Conseil synodal - sur le compte ouvert par la paroisse protestante de Brigue dont le territoire comprend Blatten et la vallée du Loetschental. L'exécutif a salué la résistance et la force intérieure des habitants et habitantes de Blatten qui, sans faire de bruit, vont résolument de l'avant.

Illustration d'un vote à la majorité claire- Salle du conseil communal de St-Sulpice -©EERV

Comptes & Gestion 2024 validés

Comptes

Les débats se sont appuyés sur le rapport du Conseil synodal et le rapport de la Commission des finances.

Approuvés à la majorité claire par les membres du Synode, les comptes 2024 de l'Église réformée vaudoise présentent un résultat positif dû à une conjoncture exceptionnelle, essentiellement liée au renoncement à certains projets informatiques et institutionnels, selon la priorisation de la réforme Église 29.

Les décisions votées par le Parlement ont notamment porté sur la création d'un Fonds informatique et la création d'un Fonds Greppa (Groupe expert en prévention et protection contre les abus) ; ce dernier s'inscrit dans le plan de prévention et de protection de la personnalité déployé en EERV. L'organe délibérant s'est également positivement prononcé sur le versement du legs de Mme Gailloud dans le Fonds Marthe Gailloud et a décidé de compléter l'approvisionnement du Fonds Église 29 et du Fonds Solidarité Contributions des paroisses.

Vers les décisions liées aux Comptes 2024

Gestion

Les débats se sont appuyés sur le rapport du Conseil synodal et le rapport de la Commission de gestion

Les délégués et déléguées au Synode ont approuvé la gestion 2024 de l'Église réformée vaudoise sous la forme de trois décisions dont la première - dédiée au rétablissement d'un poste de chancellerie - s'est positivement soldée avant vote, par l'annonce du Conseil synodal de la nomination d'une chancelière en la personne de Sylvie Arnaud. Les deux autres décisions ont respectivement été votées par l'Assemblée à la majorité claire concernant l'introduction dans le Règlement ecclésiastique d'une voie de réclamation liée aux engagements ou décisions dans le domaine des ressources humaines, et à l'unanimité quant à l'approbation avec remerciements, de la gestion du Conseil synodal pour l'année 2024.

La Commission de gestion a dialogué avec l'exécutif sur la base de rappels et de recommandations. Notamment sur les sujets suivants : la gestion de la mémoire institutionnelle et la gestion de projets, l'envergure nécessaire du code d'éthique et de conduite dicté par la fonction employeur du Conseil synodal, l'essentielle exemplarité dans la protection des personnes mineures. Ainsi que le traitement des dossiers de candidatures et la concertation terrain lors d'engagement et les critères d'octroi d'une réduction de contribution paroissiale.

Vers les décisions liées à la Gestion 2024

Église 29

Sur les 3 piliers qui portent Église 29 – gouvernance cantonale, théologie des ministères, réorganisation ecclésiale – ce sont le 1er et le 2e qui ont été traités.

Gouvernance cantonale

Les débats se sont appuyés sur le rapport du Conseil synodal et le rapport de la Commission d'examen.

Les propos liminaires du président du groupe de travail mixte Église 29 ont informé d'un volume d'articles réduits pour avancer en cohérence.

Avec pour objectif de consolider une partie du Règlement ecclésiastique (RE), la validation des 6 articles en question s'est faite grâce aux travaux préparatoires entre la Commission d'examen et le Conseil synodal ainsi que la réactivité des membres du Synode.

Le RE compte 290 articles dont une septantaine a déjà été validé. Ces 6 articles supplémentaires validés à l'unanimité à la 3e lecture, sont un signal positif pour l'une des plus vastes réformes de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud.
Vers la liste des articles du RE

Théologie des ministères

Une étape intermédiaire a été franchie en vue d'un rapport en 2026 qui devrait clarifier les responsabilités des différents ministères et métiers d'Église qui sont investis dans les missions de l'Église.

C'est en débat non décisionnel qu'ont été discutés les éléments suivants :

- comment formuler aujourd'hui les missions de l'Église
- comment répartir les responsabilités des pasteurs, pasteures, diacres, animateurs et animatrices d'Église, et autres ministères particuliers
- comment formuler les enjeux de leur reconnaissance (vocation, consécration)
- l'enjeu de la politique ecclésiale en matière de ressources humaines viendra au 2e semestre 2025.

Agenda

L'agenda se doit d'être évolutif s'adaptant aux décisions du Synode et aux aspirations des différents terrains. Voici son état à fin juin 2025.
Vers l'agenda

Entité commune aux 6 Églises romandes pour un futur journal

Les débats se sont appuyés sur le rapport du Conseil synodal et le rapport de la Commission d'examen.

En introduction au débat concernant la motion dédiée au journal « Réformés », le Conseil synodal et la Commission d'examen ont exprimé leur reconnaissance mutuelle sur les travaux préparatoires permettant d'aller de l'avant ensemble devant la représentation parlementaire cantonale de l'EERV.

L'exécutif a également relevé que les décisions de principe de mutualisation sont validées par les quatre Églises impliquées dans la Sàrl et a souligné le respect à conférer aux structures et temporalités de chacune d'entre elles.

À la majorité claire, les parlementaires ont exprimé leur souhait de voir évoluer le journal « Réformés » au sein de l'Office protestant des médias de la Conférence des Églises réformées romandes (CER) et en communion avec les six Églises.

Le Conseil synodal salue les décisions prises par les membres du Synode d'aller concrètement vers une mise en commun au sein d'une même entité, des missions actuellement réparties entre deux entités différentes (la CER et une Sàrl). Cela permettra des synergies au service d'une implication collective. L'exécutif se réjouit également que cette entité soit commune aux six Églises de la CER. En complément aux points précédents, les délégués et déléguées au Synode demandent à l'exécutif de lui soumettre un rapport pour la fin du 1er trimestre 2026.
Vers les décisions liées à la « motion journal Réformés »

Nouvelles forces vives de l'Église

Se sont présentées à l'Assemblée parlementaire, les personnes qui vivront une consécration, une agrégation ou un accueil, lors du culte synodal le 6 septembre 2025 à la cathédrale. Ce sont ainsi 6 femmes et 5 hommes : 3 pasteures, 1 diacre et 7 animateurs et animatrices d'Église à qui il est souhaité la bienvenue en Église réformée vaudoise, au service de la population vaudoise.

* Église 29

La réforme institutionnelle de la gouvernance de l'EERV, baptisée **« Église 29 – ensemble bâtir l'Église»**, repose sur les 24 Pierres angulaires votées en avril 2024. Cette réforme doit permettre à l'Église réformée vaudoise de mieux remplir sa Mission au service de toutes et tous au travers de structures administratives allégées et d'une proximité communautaire avec la population. Plus proche, plus dynamique, pour mieux transmettre une parole qui donne un sens à la vie, telle se synthétise l'ambition de cette réforme.

La réforme est portée par 3 piliers : gouvernance cantonale - théologie des ministères - réorganisation ecclésiale.

Catastrophe de Blatten

En solidarité avec les habitant·e·s de Blatten, le Conseil Synodal a décidé de faire un don de 5000 fr. qu'il versera, au nom de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud, sur le compte ouvert par la paroisse protestante de Brigue dont le territoire comprend Blatten et la vallée du Loetschental.

Non seulement les habitant·e·s ont perdu leur village, leurs biens, les objets propres à la riche culture de cette vallée, mais aussi ce qui est de l'ordre de l'immatériel. Un paysage, des bruits, des couleurs, des senteurs, un climat : tout ce qui contribue à façonner les êtres et les caractères.

Blatten, avant l'effondrement.
© Johannes Löw – wikimedia commons

Si les images spectaculaires de l'effondrement du glacier du Birch ont fait le tour du monde, le Conseil synodal tient à saluer la résistance et la force intérieure des habitant·te·s de Blatten qui, sans faire de bruit, vont résolument de l'avant.

1er août – Il n'y a pas d'être humain hors sol

« Sur nos monts quand le soleil », lorsqu'en ce 1er août, viendra le moment de chanter ces paroles du Cantique Suisse, nous penserons aux habitant·e·s de Blatten, village détruit par l'effondrement du glacier du Birch le 28 mai dernier.

Dans cette catastrophe naturelle, les habitant·e·s de Blatten ont perdu, plus que leurs maisons, leurs biens, leurs cultures, leur vie de village ; mais aussi un paysage qui change au rythme des saisons, des sons familiers, des bruits, une rivière, des sommets, des couleurs et des nuances, des senteurs, une faune et une flore, toutes ces choses qui, sans que nous en soyons toujours conscient·e·s, façonnent nos personnes, nos caractères, nos mentalités, notre langage, notre vocabulaire et nos valeurs.

À cet égard, la volonté résolue affichée dès les premières heures qui ont suivi la calamité par les autorités et la population de vouloir reconstruire le village est légitime. Nous la saluons et appelons à la solidarité.

Cette détermination contraste avec le fantasme affiché sans complexe depuis plusieurs années par quelques grandes figures emblématiques de la Silicon Valley, de vouloir exfiltrer quelques élites sur la planète Mars pour y créer une colonie, petit reste de l'humanité. Dans le même temps, d'autres bâtissent des bunkers survivalistes réservés à de rares privilégié·e·s. Ces personnes promotrices solutionnistes qui estiment que l'effondrement du monde est inéluctable, se posent en Sauveurs et Sauveuses, non pas de l'humanité, mais de quelques individus seulement, triés sur le volet. Les mêmes poussent le cynisme à profiter par leurs

La seule planète habitable, nous y vivons déjà : il n'y a pas d'être humain hors sol terrien. © Nicolas Lobos – unsplash

activités économiques à augmenter leur fortune, quitte à essorer la biosphère et accélérer le cataclysme présagé.

Les villageois·e·s de Blatten sont animé·e·s par un tout autre esprit et ils nous rappellent avec courage qu'être humain·e c'est aussi être résolument terrien·ne. À un moment où d'autres n'ont en tête, que de quitter la terre et d'aller voir ailleurs, les habitant·e·s de Blatten affirment y tenir fermement.

Conjuguer à la fois l'humain et le terrien, c'est reconnaître l'indispensable échange qui se joue à chaque instant entre les êtres humains et le Vivant. Sans cet échange permanent et inouï, nous n'existerions pas. C'est cette conception de la vie que les auteurs du livre de la Genèse ont voulu affirmer en écrivant que l'être humain était venu au monde après avoir a été modelé à partir de la glèbe et de l'humus. Depuis, des astrophysicien·ne·s de renom ont confirmé cette intuition en proclamant que « l'être humain était poussière d'étoile ».

Nous ne sommes et serons vivant·e·s que par ces échanges permanents et insoupçonnés avec d'autres vivant·e·s et avec le monde qui nous entoure. Avec l'infiniment grand et l'infiniment petit. Avec l'eau de la rivière et les arbres de la forêt ; avec le lombric comme avec l'abeille. L'être humain biblique est un terrien ou il n'est pas, avec tout ce que cela implique de pesanteur et de jubilation. Tantôt modelé par le désert ou la montagne, tantôt par le lac ou l'océan, l'être humain terrien oscille entre gravité et exultation. Qu'aurait écrit Ramuz s'il avait vécu sur Mars ? Qu'auraient composé Bach, Mozart ou Sofia Goubaïdoulina dans le silence sidéral martien ? Qu'auraient peint Berthe Morisot, Matisse ou Picasso, si elle et ils avaient baigné dans la poussière monocolore de la planète rouge ?

Penser pouvoir échapper à son horizon terrestre, n'est-ce pas un projet qui condamne l'être humain à perdre son humanité ?

À l'opposé de ce délire mégalomane, nous croyons en un Dieu qui, un jour, a mis pied à terre pour se faire homme parmi les êtres humains.

Il n'y a pas d'être humain hors sol ! Merci aux habitant·e·s de Blatten de nous le rappeler en ces heures tragiques où ils et elles doivent faire face à une catastrophe qui aurait pu les en faire douter.

Le collège à la rencontre

Dès le mois d'avril le Conseil synodal a délocalisé une partie de ses réunions hebdomadaires pour siéger en différents territoires de l'Église. À la rencontre des forces vives qui animent ces lieux.

C'est le jeudi que ces rencontres régionales se font selon le rythme des séances de l'exécutif. En fin de matinée, à l'issue de la séance formelle du Conseil synodal, se déroule un temps de recueillement puis d'échanges conviviaux avec les Conseils des paroisses et des Régions et les personnes qui animent ces lieux.

Ainsi le 12 juin, Yverdon-les-Bains a accueilli le collège à la Maison de paroisse et le 19 juin c'est à la Maison de paroisse de Mézières que s'est tenue la rencontre.

Le Conseil synodal remercie les Conseils paroissiaux et régionaux de l'organisation et de l'accueil de ces temps de partages.

Retrouvez toutes les visites via la galerie sur le site de l'EERV.

Le CS à la rencontre des Région Nord vaudois à Yverdon-les-Bains et La Broye à Mézières. © EERV-OIC – Carole Delamuraz

Point de situation

Avant la pause estivale plus que bienvenue, vous trouvez ci-après un point de situation concernant la réforme Église 29 « Ensemble bâtir l'Église ».

Comment se présentera une paroisse en 2029 ?

Une paroisse aura pour mission de célébrer, proclamer, incarner l'Évangile et témoigner de celui-ci dans les 4 domaines de la mission. Elle aura un territoire géographique.

Les définitions précises des paroisses et des pôles qu'elles fédéreront ont été votées par le Synode en mars dernier. Ces définitions sont composées :

1) Des éléments constitutifs d'une paroisse ou d'un pôle
2) Du cadre institutionnel d'une paroisse ou d'un pôle qui définit des critères dans six thématiques : « communauté de personnes », « géographie », « 4 domaines de la mission », « développement et durabilité », « ressources » et « organes »

Ainsi, en 2029 une paroisse couvrira les 4 domaines de la mission de l'EERV dans le canton : vie communautaire et cultuelle, santé et solidarités, formation et accompagnement, communication et dialogue. Elle sera définie et visible non seulement par son territoire géographique mais aussi par la mission qu'elle propose à la population sur ce territoire. Pour ce faire, elle mettra en œuvre le cadre institutionnel par un programme paroissial. Vous trouvez sur le cloud un document en PDF **retraçant les décisions du Synode en mars 2025**.

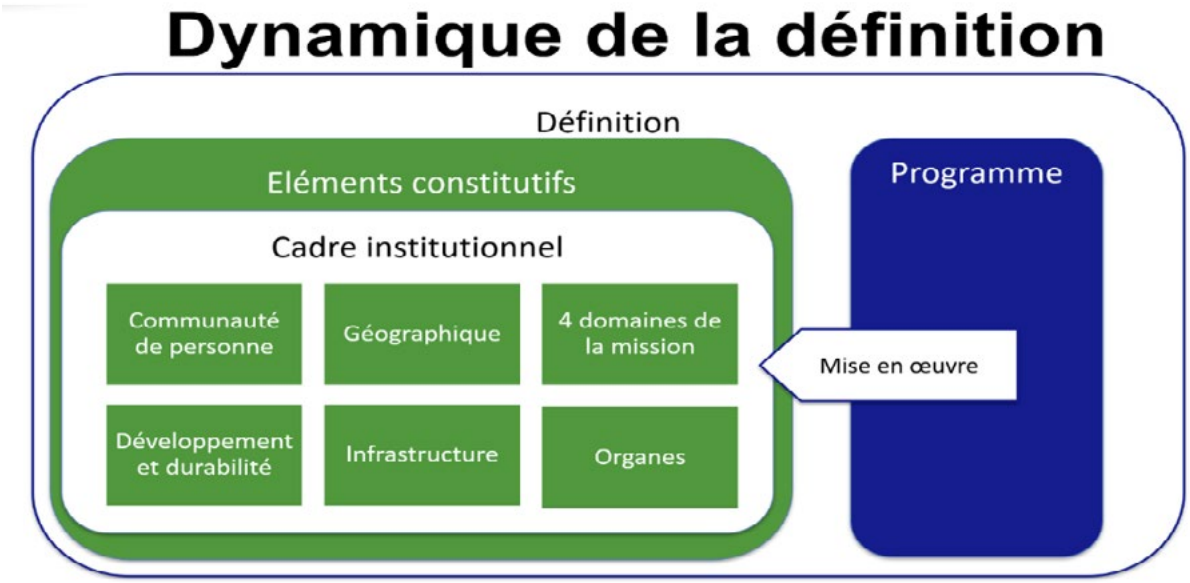

Comment les paroisses mettent en place leur futurs territoires et missions ?

Chacune des paroisses et chacun des autres lieux d'Église actuels ont un·e délégué·e dans l'un des 11 « groupes de pilotage par Région » en charge des travaux qui touchent la paroisse ou le lieu d'Église et ce en lien avec le « groupe de pilotage cantonal ».

Chacune des paroisses et chacun des lieux d'Église a nommé un délégué dans un «Groupe de pilotage par Région». Cette composition a pour objectif de permettre aux actuels lieux d'Église d'être les acteurs d'Église 29: ce sont les groupes de pilotage par Région qui ont été concertés pour permettre au Synode de définir les paroisses et les pôles et aujourd'hui ce sont les mêmes groupes de pilotage par Région qui définissent les futurs territoires et missions des paroisses et des pôles.

En effet, les groupes de pilotage par Région travaillent actuellement sur une «vision globale par Région», c'est-à-dire:

- La géographie territoriale (le territoire de chacune des futures paroisses en définissant les communes qu'elles envisagent regrouper)
- Les programmes constitutifs des futures paroisses et des pôles (la présentation de la manière dont les paroisses et les pôles envisagent de remplir leur mission, une première ébauche des programmes paroissiaux mettant en œuvre le cadre institutionnel votés par le Synode).

Afin d'aller dans la direction voulue par le Synode, cette «vision globale par Région» est donc plus que l'addition de plusieurs paroisses, mais la constitution de communautés qui «rassemblent le peuple de l'Église dans la proximité» (élément constitutif d'une paroisse dans Église 29). De même, les futurs pôles présentent un programme constitutif pour «avoir une identité claire et complémentaire des paroisses» (élément constitutif d'un pôle).

Comment les paroissiens et paroissiennes sont-ils informés de ces travaux?

Une première consultation aura lieu lors des assemblées paroissiales d'automne 2025.

Cet automne se tiendront les assemblées régionales ordinaires (avant le 15 novembre), puis les assemblées paroissiales ordinaires (avant la fin du mois de décembre).

Aux assemblées régionales, il y aura une présentation de la vision globale par Région telle que travaillée par les Groupe de pilotage par Région.

Puis, les assemblées paroissiales seront consultées une première fois quant à cette vision globale par Région, selon un processus qui sera communiqué par le Groupe de pilotage cantonal. Ainsi, chaque paroisse du canton, d'ici la fin de l'année 2025 sera consultée quant à la géographie territoriale des futures paroisses de la Région actuelle et quant aux programmes constitutifs de ces futures paroisses et de ses pôles.

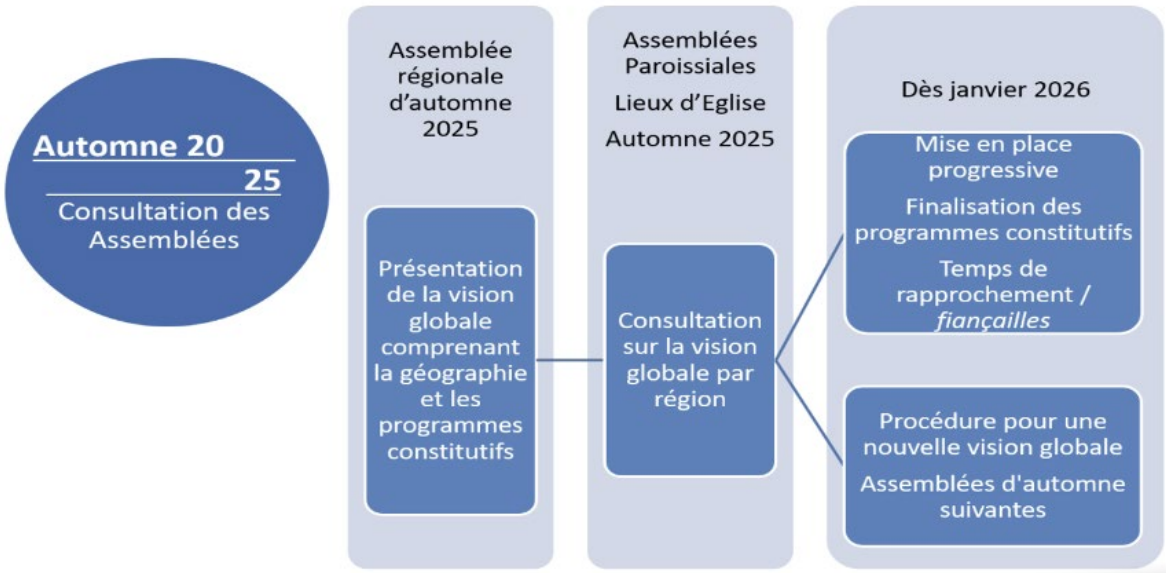

De plus, nous communiquons régulièrement quant aux thématiques en lien avec Église 29 sur nos différents canaux de communication, vous pouvez en tout temps visiter notre page internet et nous poser des questions via le formulaire dédié ou par e-mail.

- **Page internet de l'EERV dédié à Église29**
- **Formulaire de contact**
- **Pour poser une question par mail**

En vous remerciant pour votre intérêt et votre soutien à la réforme Église 29, nous vous souhaitons une belle pause estivale.

Pour le Groupe de pilotage cantonal,
Anne Abruzzi et Laurence Bohnenblust-Pidoux

Rôle du chargé de projet

Le groupe de travail mixte Église 29 a engagé Simon Zürcher en qualité de chargé de projet. Il est intégré au sein du groupe de pilotage cantonal avec Anne Abruzzi et Laurence Bohnenblust-Pidoux du Conseil synodal. Ce groupe de pilotage cantonal est le vis-à-vis des groupes de pilotage par Région, il rend compte de son activité au groupe de travail mixte.

Dans le cadre de son mandat, Simon Zürcher facilite la compréhension et le déploiement du projet Église 29. Cela passe notamment par l'animation de groupes de pilotage, le soutien à la rédaction de documents ou encore l'accompagnement à la compréhension et aux retours de divers formulaires. Le chargé de projet apporte également un appui à la gestion de séances (groupe ou sous-groupe), ainsi qu'à la présentation du projet dans différents contextes.

Le Groupe de travail mixte se réjouit du travail qu'effectue le chargé de projet auprès des Groupes de pilotage par Région. Il a déjà pu appuyer plusieurs groupes lors de séances et répond aux questions qui nous parviennent au sujet d'Église 29. Cet engagement permet de soutenir nos différents lieux dans le défi que représente la mise en œuvre d'Église 29.

Actif depuis plusieurs années au sein de l'EERV, Simon Zürcher a d'abord œuvré comme JACK dans la Région de Morges – Aubonne, avant d'assumer différentes fonctions, notamment comme civiliste au niveau cantonal et animateur jeunesse dans le Lavaux. Son engagement l'a mené à prendre part à plusieurs instances décisionnelles, tant régionales (Assemblée régionale, CSC-FA) que cantonales (Synode). Ces expériences dans l'EERV lui apportent une connaissance fine de l'institution et des réalités du terrain.

Formé comme médiamaticien, il poursuit actuellement un cursus en économie d'entreprise, avec un intérêt marqué pour la gestion et le développement de projets. Cette formation le dote d'outils concrets en leadership, en animation de groupe et en gestion de processus qu'il met aujourd'hui au service du projet Église 29.

Synode d’été

Prévention et prise de position

À mi-juin 2025, le Synode d’été de l’EERS a adopté à l’unanimité à Saint-Gall de nouveaux standards de protection de l’intégrité personnelle et une résolution sur la guerre en Israël et en Palestine. Il envoie ainsi un signal fort en faveur de la prévention, des droits des êtres humains et de la responsabilité de l’Église dans la société.

L’EERS adopte des standards de protection communs

Lors de son Synode d’été à Saint-Gall, le Synode de l’Église évangélique réformée de Suisse (EERS) a adopté à l’unanimité un ensemble complet de mesures visant à protéger l’intégrité personnelle. La présidente de l’EERS, Rita Famos, et la présidente du Conseil de l’Église zurichoise, Esther Straub, ont salué dans leurs allocutions le courage et la persévérance des personnes victimes d’abus sexuels dans l’Église, qui ont rendu possible le travail de mémoire, l’ont initié et l’ont réclamé avec beaucoup d’endurance pendant des années.

Les nouveaux standards pour la protection de l’intégrité personnelle fournissent aux Églises membres un cadre pour la prévention des abus sexuels, physiques, psychiques et spirituels. Ces normes définissent des exigences minimales claires pour les concepts de protection, notamment dans les domaines de la gestion du personnel, de la gestion des signalements et de l’intervention. Le Synode a également décidé de mettre en place une saisie annuelle des signalements parvenus aux Églises membres. L’objectif est de permettre de rendre des comptes et de tirer des enseignements systématiques des cas signalés. Le premier rapport est prévu pour 2027 et couvrira les domaines de l’intégrité sexuelle, physique et spirituelle.

Résolution sur le conflit israélo-palestinien

Le Synode de l’EERS à Saint-Gall. © EERS

Le Synode 2025 de l’EERS a adopté à Saint-Gall **une résolution urgente sur la guerre en Israël et en Palestine**. L’Église évangélique réformée de Suisse (EERS) y condamne fermement les attentats terroristes perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023. La résolution s’adresse au Conseil fédéral et l’appelle à s’engager en faveur de la libération immédiate de toutes les personnes otages et prisonnières palestiniennes détenues illégalement, à promouvoir un cessez-le-feu durable et la protection de la population civile en Israël, à Gaza et en Cisjordanie, à garantir l’accès humanitaire et le financement des œuvres d’entraide internationales et à

soutenir une solution politique fondée sur le droit international. En outre, l'EERS demande à la Suisse de mener une politique cohérente et préventive en matière de droit international et de renforcer les mesures visant à protéger les personnes juives et musulmanes dans l'espace public.

Retrouvez le communiqué complet sur le site de l'EERS.

Office ressources humaines

Nomination

Cécile Pache, pasteure, a été nommée dans la paroisse d'Yvonand. Elle entrera en fonction le 1er août 2025 à un taux de 50% (Région 7, Nord vaudois).

Changements d'affectations

- **Aude Collaud,** pasteure, est affectée sur le poste Coordination Jeunesse du 1er juin 2025 au 31 août 2025 à un taux de 20% et dès le 1er septembre 2025 à un taux de 50%. Dès lors, elle quittera le poste Gymnases – Apprentis – Écoles professionnelles au 31 août 2025.
- **Lise Messerli,** animatrice d'Église, est affectée sur le poste Coordination Jeunesse du 1er juin 2025 au 31 août 2025 à un taux de 10% et dès le 1er septembre 2025 à un taux de 30%. Dès lors, elle quittera le poste Formation et témoignage de la Région 4, Lausanne – Épalinges au 31 août 2025.

Poursuite de suffragance

Eric Bianchi est engagé en qualité de diacre suffragant du 1er août 2025 au 31 juillet 2026 à un taux total d'activité de 100%. Il exercera son ministère au sein de la paroisse de Veyron – Venoge à un taux de 80% et au sein de la paroisse de La Sarraz à un taux de 20% (Région 5, Gros-de-Vaud – Venoge).

Engagement

Ottilie Duruz est engagée en qualité de secrétaire de la Région 2, Morges – Aubonne du 18 juin 2025 au 31 octobre 2025 pour un maximum de 10 heures par semaine.

Départ à la retraite

Catherine Novet, diacre, exerce actuellement son ministère au sein de la paroisse de Cossonay – Grancy et sur le poste Enfance – Familles de la Région 5, Gros-de-Vaud – Venoge. Elle prendra sa retraite le 1er juillet 2026, après 10 ans d'activité.

Le Conseil synodal lui exprimera sa reconnaissance lors d'un moment festif.

Démission

Adjovi Prince Agbodjan terminera son activité pour la paroisse de Prilly – Jouxtens au 31 juillet 2025.

Offre d'emploi

L'EERV met au concours le poste suivant : Soutien communication-administratif TN-TES (30 %)

Plus de détails sur le pdf joint

- **Lieu de travail :** Lausanne
- **Entrée en fonction :** août 2025
- **Délai de postulation :** 15 juillet 2025
- **Postulations à envoyer à :** Anne Abruzzi et Sandra De Azevedo

Comité de prévoyance Profelia

Appel à candidatures pour rejoindre le comité de prévoyance Profelia

Vous avez un intérêt particulier pour les questions de prévoyance ?

Suite au départ de l'un des membres (représentant des salariés), nous recherchons une personne motivée et engagée pour intégrer notre comité de prévoyance de Profelia. Ce comité a pour mission de veiller à la bonne gestion et au suivi des dispositifs de prévoyance de notre institution. Pour ce faire vous devez avant tout être salarié·e et affilié·e auprès de Profelia.

Votre mission

- Participer aux réunions (1-2 fois par an)
- Analyser et proposer des améliorations aux dispositifs existants
- Contribuer à la prise de décisions stratégiques en matière de prévoyance
- Travailler en collaboration avec les autres membres du comité

Merci de faire part de votre intérêt à Sandra De Azevedo.

Ministère pastoral : maintenir le cap dans un monde en mutation

Dans un contexte sociétal marqué par des incertitudes et des mutations rapides, les professionnels de l'accompagnement sont confrontés à des défis sans précédent. Cet atelier sera une occasion unique de réfléchir ensemble aux moyens de naviguer dans un monde en constante évolution et de trouver des solutions pour préserver la qualité et l'efficacité de l'accompagnement professionnel.

- Mardi 18 novembre 2025 (8h30-16h30) à Crêt-Bérard.
- Participant·e·s : pasteurs, diacres, animateurs d'Église
- Inscriptions à envoyer par mail à l'ORH

Recherche des cultes par géolocalisation sur eerv.ch

La page « Trouver un culte » comme les rubriques « Cultes et Événements » des Régions et paroisses bénéficient depuis peu du déploiement d'une carte localisant les cultes les plus proches du lieu où vous vous situez.

Par le biais d'un nouveau filtre de géolocalisation « Ma position » et de choix d'un rayon autour de cette position, l'internaute peut visualiser les prochains cultes proposés dans les lieux d'Église autour de lui dans un avenir proche, et sélectionner une période « cette semaine, ce week-end, ce mois ».

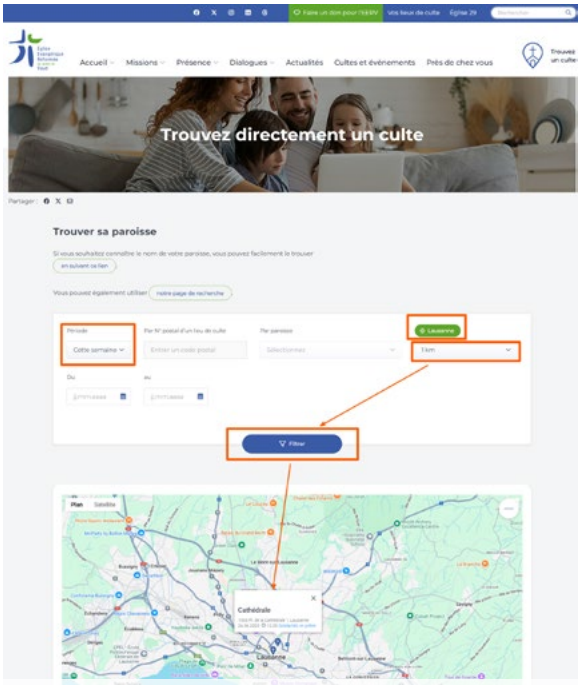

Le prochain culte le plus proche en date de l'endroit où je suis (Exemple avec les filtres Cette semaine + Ma position Lausanne et Rayon 1km)

En activant le bouton « Ma position » (si la localisation de votre position a été autorisée dans votre navigateur internet ou smartphone), la carte affiche ainsi les cultes contribués par les éditeurs web des paroisses et positionnés en fonction des éléments renseignés dans la base de données du site.

Fonctionnalité optionnelle, elle est à disposition des paroisses qui pourront choisir de l'activer ou non.

Une fois le culte affiché, la fonctionnalité itinéraire vers ce lieu depuis votre smartphone offre le chemin vers le lieu de culte.

Présent sur toutes les pages du site et accessible facilement depuis mobile, ce bouton « Trouver un culte » peut aussi être ajouté à l'écran d'accueil de votre smartphone avec vos autres applications.

Des ajustements pourront encore avoir lieu durant l'été pour de derniers réglages.

Formation

Vous vous intéressez à la formation en Église ?

La newsletter de Cèdres Formation vous tient au courant de son offre et de ses événements.

Inscrivez-vous à la newsletter de Cèdres Formation.

Exposition «Albert Schweitzer» à Romainmôtier

Pour célébrer les 150 ans de la naissance d'Albert Schweitzer, l'abbatiale de Romainmôtier accueille du 8 juillet au 8 août 2025 une exposition qui retrace le parcours de cet homme d'exception. Nichée au cœur de l'abbatiale, cette exposition invite les visiteurs et visiteuses à découvrir un personnage marquant du XXe siècle qui fut à la fois : pasteur, théologien et philosophe, organiste, médecin et fondateur de l'Hôpital de Lambaréné au Gabon et Prix Nobel de la Paix.

La Fraternité de Prière Œcuménique de Romainmôtier vous invite au vernissage de l'exposition qui lui est consacrée. Ce sera l'occasion d'évoquer quelques-unes des facettes de cet homme « universel, précurseur et passeur. » L'événement se déroulera le 12 juillet à 17h à l'abbatiale de Romainmôtier.

Albert Schweitzer, à découvrir à Romainmôtier. © DR

Informations pratiques

Entrée libre, du 8 juillet au 8 août 2025, accès de l'exposition de 8h à 18h, tous les jours. Le vernissage se déroulera le 12 juillet à 17h à l'abbatiale de Romainmôtier. Exposition bilingue en français et allemand. **Tous les détails sur la page dédiée.**

Renseignements :
Anne-Catherine Graber, 079 636 02 82

Zug Day : comment ça marche ?

Le ZUG DAY, c'est bien plus qu'une course. C'est une opportunité de découvrir la Suisse d'une manière ludique et dynamique, de renforcer les liens au sein de son équipe, et de vivre une expérience mémorable. Que vous soyez un compétiteur ou une compétitrice aguerri·e ou que souhaitiez simplement profiter d'une journée unique en famille, grâce à une formule adaptée, le ZUG DAY est fait pour vous. Rejoignez l'aventure et laissez-vous emporter par l'esprit du ZUG DAY !

Inscription

Jusqu'au 28 août : Inscription de l'équipe sur le **site internet**. Choisissez votre course (Ultimate pour les vétérans ou Adventure à vivre en famille) et préparez-vous pour une journée inoubliable.

Préparation

1 mois avant le départ : vous recevez les objectifs de l'édition. Préparez votre trajet et motivez votre équipe !

© Andrei Z. – unsplash

Départ

Partez de n'importe où en Suisse dès l'heure de départ indiquée. Utilisez les trains, trams, bateaux, téléphériques et autres idées farfelues que vous trouverez pour traverser le pays.

Missions

Récoltez des points en accomplissant des missions et en relevant des défis tout au long de votre parcours. Plus vous en faites, plus vous cumulez de points !

Arrivée

Rejoignez-nous à l'arrivée à 20h pour la clôture de l'événement. Participez à la cérémonie de remise des prix et célébrez votre aventure avec tou·te·s les participant·e·s.

Crêt-Bérard vous propose

À ne pas manquer : fête du 1er août à Crêt-Bérard

Un moment convivial pour toute la famille © Crêt-Bérard

Le vendredi 1er août de 10h à 15h. Venez célébrer la Fête Nationale à Crêt-Bérard et découvrez nos animations. Au programme : brunch campagnard, animations pour toutes et tous, tyrolienne, château gonflable, jeux de plein air, animation musicale de cors des Alpes conduite par le « Quatuor de Lavaux », tombola et conférence en duo de 11h à 11h50 où Jean-Marc Paturle (auteur) et Alain-Jacques Tornare (docteur en lettres et spécialiste des relations franco-suisses) revisiterons les fondations de la maison suisse en décryptant son émergence durant les années 1798-1848.

Informations et inscription (obligatoire) **sur le site de Crêt-Bérard**.

Journée de spiritualité – Conscience du corps et silence de l'esprit

Samedi 9 août 2025, de 9h à 17h. La spiritualité, l'art de l'esprit, nous invite à retrouver un état intérieur apaisé et serein qui nous ouvre aux dimensions plus profondes de notre esprit, celles où la transcendance fait irruption. Lors de cette journée, vous reviendrez sur les fondamentaux de la spiritualité, le passage par le corps pour élargir la conscience, la découverte du fond silencieux de l'âme et de la Présence indicible qui nous habite. Laurent Jouvet vous guidera

dans des pratiques simples et efficaces pour découvrir ce qui est notre nature véritable. La journée est ouverte à toute personne en quête de l'essentiel.

Informations et inscription (d'ici le 22 juillet) **sur le site de Crêt-Bérard.**

Livr'Apéro du CIDOC

Prier la cathédrale de Lausanne

Le CIDOC a le plaisir de convier Aurélie Netz, anthropologue, accompagnante spirituelle auprès des jeunes et formatrice dans le cadre de l'EERV, qui présentera sa dernière publication : Prier à la cathédrale de Lausanne (éditions Saint-Augustin).

Durant une période d'environ neuf mois, Aurélie Netz s'est intéressée aux billets de prières que l'on pouvait lire, dans la cathédrale de Lausanne, sur un tableau mis à disposition des passant·e·s. Elle en rend compte dans ce livre qui permet aussi de rencontrer bien d'autres personnes qui gravitent autour de la cathédrale et font vivre ce lieu, carrefour important des spiritualités chrétiennes.

Après la présentation, le public pourra bien sûr dialoguer avec l'autrice. Un apéritif convivial sera naturellement proposé aux participant·e·s et il sera possible d'acheter son livre et de le faire dédicacer.

Date : Lundi 30 juin 2025 de 18h15 à 19h15, suivi de l'apéritif

Lieu : Espace Maurice Zundel, Boulevard de Grancy 19, 1006 Lausanne

Prix : Conférence et apéritif gratuit. Note : pour soutenir l'organisation de ces événements, une libre participation est la bienvenue (un « chapeau » sera disponible à la sortie après l'apéritif).

Inscription obligatoire auprès **du secrétariat du CIDOC**.

Délai d'inscription : vendredi 27 juin 2025.

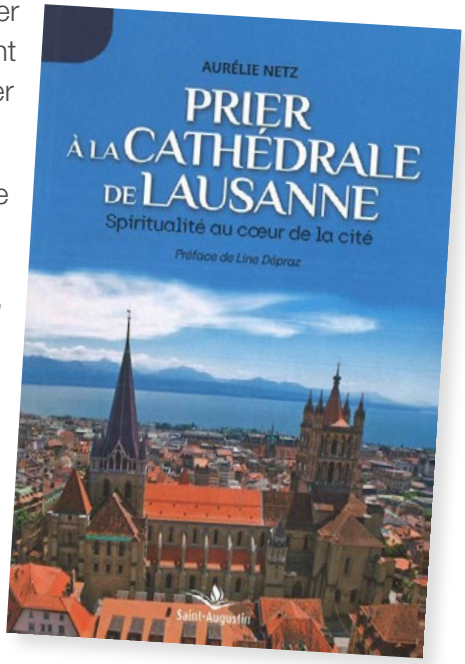

Prier la cathédrale, d'Aurélie Netz. © DR